

## Philippe DUQUESNOY

Maire de Harnes  
Vice-Président de la Communauté  
d'Agglomération de Lens-Liévin



*"Faire de la musique, c'est développer sa culture générale, s'émanciper et libérer sa créativité. C'est aussi mieux se connaître soi-même et apprendre à trouver sa place dans un groupe, en société. Autant de capacités qui seront utiles aux enfants dans leur vie d'adulte et qu'ils pourront mettre à profit !"*

## Sabah YOUSFI

Adjointe à la culture, à la vie associative  
et aux jumelages



*"J'ai souhaité une école de musique attractive, ouverte et accessible à tous, qui réponde aux besoins de la population. Avec l'ouverture des classes de piano, guitare et d'ensemble : l'école de musique est en plein essor, sans oublier les instruments d'orchestre qu'on retrouve à l'Harmonie et dans les autres phalanges musicales de la ville."*

## Informations pratiques

> Eveil musical (ouvrir et affiner les perceptions)

Accessible aux enfants de maternelle.

> Formation Musicale (devenir peu à peu musicien autonome)

Accessible dès le CE1.

> Formation Instrumentale

Dès la première année de Formation musicale.

> Réinscriptions

Juin à mi-juillet.

> Nouvelles inscriptions :

Première quinzaine de juillet  
et deuxième quinzaine d'août

...et toute l'année en fonction des places disponibles.

## Ecole de Musique de Harnes

L'apprentissage de la musique  
vivant et dynamique



97 Bis Avenue Barbusse  
62440 - Harnes  
stephane.lahaye@ville-harnes.fr

*La musique est la vapeur  
de l'art. Elle est à la poésie  
ce que la rêverie  
est à la pensée...*

*Victor Hugo*



L'école de musique de Harnes est un établissement public d'enseignement spécialisé en musique et géré par la commune. Elle est ouverte à tous ceux qui souhaitent découvrir, s'initier, apprendre et approfondir une pratique musicale ou vocale, source d'épanouissement et d'enrichissement tout au long de la vie de chacun.

Soucieuse de rendre la musique accessible au plus grand nombre, elle développe différentes actions de sensibilisation et d'initiation aux pratiques artistiques dans les établissements scolaires de la ville.



Avec une équipe pédagogique dynamique composée de 15 enseignants, elle propose aujourd'hui plus de 20 disciplines artistiques.

En complément de sa mission d'enseignement, l'école de musique organise et prend part à de nombreuses manifestations et à des concerts tout au long de l'année, contribuant ainsi à l'animation culturelle de la commune. Par ailleurs, elle apporte son soutien aux associations locales de pratiques en amateurs, ceci au travers de différentes actions (formations, encadrements, concerts...)

#### Les bois :

Le département des bois regroupe la flûte traversière, le hautbois, la clarinette et le saxophone.

#### Les instruments polyphoniques :

Comme leur nom l'indique, leur spécificité est de jouer plusieurs voix. Piano, accordéon, guitare et percussions sont autant de disciplines qui constituent le département.

#### Les cuivres :

La famille des cuivres comprend quatre instruments principaux : la trompette, le trombone, le cor et le tuba.



*Tous ces instruments, riches d'une grande variété de timbres, apportent de subtiles couleurs dans les orchestres. Par leurs possibilités techniques, ils permettent d'aborder un large répertoire et de nombreux styles musicaux (baroque, classique, contemporain, jazz...)*